
Bréal, Michel. 2020. *Introductions à la Grammaire comparée des langues indo-européennes de Franz Bopp*

avec une préface de Gabriel Bergounioux. Limoges : Éd. Lambert-Lucas. 147 p.

Jacques François

RÉFÉRENCE

Bréal, Michel. 2020. *Introductions à la Grammaire comparée des langues indo-européennes de Franz Bopp* avec une préface de Gabriel Bergounioux. Limoges : Éd. Lambert-Lucas. 147 p. ISBN : 978-2-35935-302-0.

- 1 Cet ouvrage rassemble pour la première fois les introductions de Michel Bréal aux quatre premiers tomes¹ de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de Franz Bopp (1833-1849), parue de 1866 à 1875 dans sa traduction. Cette réédition éminemment sélective poursuit l'entreprise patrimoniale des éditions Lambert-Lucas, notamment avec la collection *Classiques des sciences du langage*. Bréal y est présent à plusieurs titres, avec la réédition en 2005 de ses *Mélanges de mythologie et de linguistique* (parus en 1866 puis en 1882) et de son *Essai de sémantique* (édition originale en 1897) et sa participation en 2009 au recueil *Langue française et identité nationale*² contribution du n° 108 de la *Revue des deux mondes* (p. 615-649), « Le langage et les nationalités ». Il a également fait l'objet en 2012 de l'ouvrage collectif dirigé par Heinz-Helmut Lüger, Hans W. Giessen et Bernard Weigel, *Entre la France et l'Allemagne : Michel Bréal, un intellectuel engagé* dans la collection *Linguistique et sociolinguistique*.
- 2 Le volume est préfacé par Gabriel Bergounioux (qui avait préfacé la réédition des *Mélanges* en 2005). Le préfacier rappelle le cadre historique de l'œuvre de Bopp (de 1816 à 1867), examine de près les thèses de Bopp que Bréal juge remarquables et celles qui appellent des critiques ponctuelles et justifie la réédition en *patchwork* des quatre

introductions comme témoignage majeur de la nécessité, dans la seconde moitié du XIX^e, de rattraper l'avance impressionnante que les indo-européanistes allemands avaient acquise depuis le début du siècle³ : « Les introductions de Bréal [...] éclairent la réception du comparatisme en France par un linguiste de la première génération au moment du transfert de savoir depuis l'Allemagne. » (p. 16).

- 3 Parmi les quatre introductions de Bréal, la première a pour objet principal de présenter Bopp et la place éminente qu'il a occupée, appelé par W. von Humboldt en 1821 à la chaire de professeur de littérature orientale et de linguistique générale de la nouvelle université de Berlin, dans le paysage philologique et linguistique de la première moitié du XIX^e⁴. Michel Bréal commence par souligner l'influence majeure de Bopp sur ses contemporains : « L'école des linguistes allemands s'est principalement formée à la lecture des ouvrages de M. Bopp : elle a grandi dans cette salle d'expériences qui lui était sans cesse ouverte et où les pesées et les analyses se faisaient devant ses yeux. » (p. 23). Comme d'autres historiographes ultérieurs (H. Pedersen, A. Morpurgo-Davies, P. Schmitter), Bréal souligne que, loin de se laisser entraîner par le mysticisme de « ces intelligences élevées, mais amies du demi-jour » (p. 26) qu'étaient les romantiques du cercle de Heidelberg et dont faisait partie Fr. Schlegel, « M. Bopp ne quitte pas le terrain de la grammaire » (p. 32). Un peu plus loin, Bréal précise d'ailleurs sa pensée : « La théorie de Schlegel ouvrait une porte au mysticisme ; elle contenait des conséquences qui n'intéressaient pas moins l'histoire que la grammaire, car elle tendait à prouver que l'homme, à son origine, avait des facultés autres qu'aujourd'hui, et qu'il a produit des œuvres qui échappent à l'analyse scientifique. C'est un des grands mérites de M. Bopp d'avoir combattu cette hypothèse toutes les fois qu'il l'a rencontrée et d'avoir accumulé preuve sur preuve pour l'écarter des études grammaticales. » (p. 35).
- 4 Alors que Jacob Grimm, dans sa *Grammaire allemande* (2^e éd., 1822), accordait une place décisive à l'apophonie dans l'évolution des langues indo-européennes, Bopp réfuta cette thèse dans son ouvrage de 1837 sur le vocalisme, ce que Bréal tient pour une prouesse théorique de ce dernier : « Il s'attacha à montrer, par la comparaison des autres idiomes indo-européens, que l'apophonie, telle qu'elle existe dans les langues germaniques, n'a rien de primitif, que les modifications de la voyelle n'entraînaient, à l'origine, aucun changement dans le sens, et que ces variations du son étaient dues à des lois d'équilibre et à l'influence de l'accent tonique [...] M. Bopp continua ses découvertes ; il [...] distingua dans les conjugaisons les désinences pesantes et légères, dans la déclinaison les *cas forts* et les *cas faibles*, et établit ces lois qu'il a ingénieusement appelées lois de gravité des voyelles. » (p. 41).
- 5 Bréal insiste également sur l'aptitude de Bopp à reconnaître (même s'il y voit plus un bricolage qu'une véritable restructuration) la capacité des langues indo-européennes à réparer à partir de leurs propres matériaux les brèches que le temps inflige à ces édifices, sans toutefois éluder un certain nombre de critiques. Il mentionne d'abord l'absence de la syntaxe, l'intérêt excessif porté au sanskrit, l'absence de mention de ce que Bopp doit aux grammairiens de l'Inde et, du point de vue du style, l'accent mis surtout sur le détail de l'argumentation au détriment de son cadre philosophique et de ses conclusions générales : « [Bopp] passe vite sur les principes généraux et il insiste sur les particularités ; [...] Les grandes lois ne ressortent peut-être pas toujours assez au milieu des observations secondaires » (p. 47). Sur les deux premiers points, il lui rend cependant justice en faisant valoir, d'une part, qu'une syntaxe articulée sur une morphologie défaillante ne peut rien produire de bon et, d'autre part, que Bopp

reconnaît ici et là que le sanskrit peut avoir subi des dégradations absentes d'autres langues. Au-delà de ces critiques ponctuelles, Bréal reste réservé sur les études ultérieures (entre 1833 et 1854) de Bopp sur les langues celtiques, le géorgien, le vieux prussien, l'albanais et l'arménien. Il décèle en effet dans ces mémoires « les dangers d'une méthode qui, pour être employée avec sûreté, suppose la connaissance complète et approfondie des idiomes auxquels elle s'applique » (*ibid.*), Bopp ayant manqué de matériaux en nombre suffisant et suffisamment fiables. Mais il termine par un portrait touchant de l'homme : « L'auteur de ce grand mouvement scientifique est un homme modeste jusqu'à la timidité, ne parlant jamais de ses découvertes les plus importantes, mais aimant à citer quelque fait de détail, et laissant voir alors par moments, aux saillies discrètes d'un enjouement candide, la joie intime que lui causent ses travaux. » (p. 53).

- 6 Les trois introductions suivantes (datées de 1868, 1869 et 1875) se différencient par le degré de sophistication des éloges et des critiques de Bréal. Il se révèle particulièrement pédagogue et son argumentation est aisée à suivre dans l'introduction au tome 2 consacré aux noms ; son approche est plus technique et développée dans celle du tome 3 consacré en priorité aux verbes et uniformément illustrée par trois langues, le latin, le grec classique et le sanskrit (avec des observations marginales sur les langues slaves, le zend et le gotique) ; elle est plus critique à l'égard de passages de l'argumentation de Bopp jugés imparfaits ou dévoyés (notamment la place excessive accordée au sanskrit) dans celle du tome 4 dédié aux procédés de formation dérivationnelle et compositionnelle.
- 7 Dans l'introduction au tome 2, Bréal montre comment les formes des vocables déclinables (noms et adjectifs) trouvent leur origine dans l'agglutination entre une racine attributive ou prédicative, un possible suffixe fournissant le thème et une désinence issue d'une racine « indicative » (pronominale). L'agglutination des trois constituants donne fréquemment lieu à des « modifications phoniques » et Bopp devient le premier spécialiste moderne des lois du *sandhi* (découvert par les grammairiens indiens).
- 8 Dans l'introduction au tome 3, Bréal défend la méthode de « dissection » morphologique (il désigne Bopp comme un « anatomiste ») fondée sur la comparaison entre ce que nous appelons de nos jours des « cognats », dont Bopp a été le fondateur : « Quoique nos racines attributives soient de leur nature presque invariables, elles ont, en se mêlant avec la substance plus molle et plus souple des racines pronominales, pris l'apparence de corps organisés, qui semblent porter en eux-mêmes le principe de leur développement » (p. 71). Par l'usage des termes « apparence » et « semblent », Bréal vise ici l'organicisme dont il voit l'origine dans l'ouvrage fondateur, mais d'inspiration romantique, de Friedrich Schlegel sur *La langue et la sagesse des Indiens* (1808). Parallèlement aux noms, les verbes (dotés de formes conjuguées) trouvent leur origine dans l'agglutination d'une racine attributive, éventuellement d'un suffixe distinguant le thème de cette racine et d'une racine issue d'un auxiliaire. À l'occasion de son développement sur les temps et les modes verbaux (p. 112-122), Bréal insiste implicitement sur le rôle du principe d'économie dans l'organisation morphologique : « Il faut [...] voir dans l'augment une particule signifiant “jadis, autrefois”, qui dans le principe était indépendante, mais qui finit par faire corps avec le verbe [...]; c'est l'augment qui a fait prendre à l'imparfait et à l'aoriste les désinences secondaires. Ces désinences, à leur tour, rendirent l'augment moins nécessaire. »

- 9 Enfin, dans l'introduction au tome 4, Bréal juge qu'« aucune partie de la grammaire ne fait mieux voir les substructions profondes et la croissance continue du langage » (p. 129). Bopp impute au « besoin de perfectionnement inhérent à l'homme » la création de « suffixes nouveaux, de plus en plus compliqués, de manière à indiquer une foule d'idées accessoires et de notions dérivées » (p. 128) et il en donne un exemple éclatant en décomposant la forme latine *fortitūdinem* ('force physique, bravoure') en cinq constituants monosyllabiques [[for]₁ [ti]₂] [[tū]₃ [din]₄] [em]₅ (1 : porter ; 2 : agent → *celui qui a de la force* ; 3 : caractérisation ; 4 : propriété → *propriété caractérisant celui qui a de la force* ; 5 : désinence d'accusatif singulier). Ce qui rend cette décomposition convaincante, c'est que Bréal démontre que chacun des cinq constituants se présente avec un sens analogue dans des combinaisons qui ne font appel à aucun des quatre autres, appliquant ainsi une méthode distributionnelle avant la lettre.
- 10 L'introduction de Bréal au 1^{er} tome de sa traduction ne paraît qu'en 1866, 33 ans après l'original (mais Bréal se réfère à la 2^e édition de 1856-1861). Entretemps, le *Compendium de la grammaire comparée des langues indo-européennes* d'August Schleicher (1861) était immédiatement devenu en Allemagne, avec ses 800 et quelques pages en un seul volume, la lecture de base pour tout apprenti comparatiste. L'approche de Bopp était comparative, celle de Schleicher était en outre historique, avec le fameux arbre généalogique des langues indo-européennes figurant dans son introduction et qui allait être, après sa mort, à l'origine de la controverse entre les tenants de la vision « arborescente » de Schleicher et ceux de la « théorie des ondes », notamment Hugo Schuchardt et Johannes Schmidt. On peut donc se demander pourquoi Bréal a préféré traduire les quatre volumes déjà dépassés de Bopp au lieu du *Compendium* qui faisait l'objet d'un débat fructueux. L'une des raisons est sans doute l'admiration qu'il éprouvait à l'égard du fondateur de la grammaire comparée dont il avait suivi les cours à Berlin en 1857, mais d'autres raisons sont sans doute plus importantes. Il faut d'abord mentionner que Bréal se déclare à plusieurs reprises en accord avec des analyses ponctuelles de Schleicher et qu'il donne lui-même l'un des motifs de sa préférence pour la démarche de Bopp : « Pour exposer les lois phoniques des différents idiomes de la famille, le philologue a donc le choix entre deux méthodes. [...] M. Schleicher, dans son *Compendium*, a employé [la] méthode [déductive], qui convient surtout pour l'enseignement. Ou bien le linguiste, faisant assister le lecteur à ses recherches, lui montrera par quelle série de rapprochements il arrive à constater la correspondance des sons de même origine et pour quelle raison il les rattache à tel ou tel son primitif. C'est la méthode d'induction, qui nous associe au travail de l'auteur et nous permet de le contrôler. M. Bopp [...] s'est décidé pour cette seconde méthode, plus lente, mais plus sûre. » (p. 82).
- 11 Bréal était en désaccord avec l'arrière-plan naturaliste de la linguistique de Schleicher, lequel était étroitement lié à Ernst Haeckel, l'un des représentants majeurs de la biologie évolutionnaire et son collègue à l'université de Halle, et qui entretenait une correspondance avec Charles Darwin sur la place du langage dans l'évolution particulière de l'espèce humaine. L'idée défendue par Schleicher (et après lui Honoré Chavée et Abel Hovelacque), selon laquelle « les langues [sont] des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent ; [...] La glottique, ou science du langage, est par suite une science naturelle » (Aarsleff 1981 : 115), lui paraissait inepte et Bréal était convaincu que les peuples ont un « instinct grammatical », dans le sens

d'une « âme linguistique collective » (*innere Sprachform*) défendue par Humboldt et ses disciples : « [...] comme il suffisait que l'instinct grammatical du peuple slave crût reconnaître en ces lettres [des désinences] des exposants de relations casuelles pour qu'effectivement elles le devinssent dans l'usage, une déclinaison d'origine secondaire se substitua à la flexion primitive. » (p. 80).

- 12 Dernière interrogation : les quatre introductions de Bréal sont-elles effectivement une voie privilégiée pour se frotter à l'histoire de la linguistique antérieure à Saussure, comme l'évoque la 4^e page de couverture⁵ ? La réponse est certainement positive pour celles des deux premiers tomes (1866, 1868). C'est plus contestable pour les deux dernières, dans lesquelles seuls les exemples du sanskrit sont régulièrement traduits, les lecteurs étant supposés se passer de traduction pour les centaines d'exemples du latin et du grec classique, voire dialectal. À l'autre extrême, ce qu'on est en droit d'attendre de cette réédition, ce n'est pas un abrégé de la pensée de Bopp, mais l'évocation fervente, par un représentant majeur de l'université française, de l'avance incontestable que les premiers comparatistes allemands, à travers la figure emblématique de Franz Bopp, avaient su prendre au cours du XIX^e siècle, malgré la notoriété méritée de linguistes français au début de ce siècle, comme Silvestre de Sacy pour les langues orientales, François-Juste Raynouard pour les langues romanes ou Jean-Pierre Abel-Rémusat pour le chinois.

BIBLIOGRAPHIE

- Aarsleff, Hans. 1981. Bréal, la sémantique et Saussure. *HEL* 3(2) : 115-133.
- Bopp, Franz. 1833-1849. *Vergleichende Grammatik des Sanskrit, Zend, Griechischen, Lateinischen, Litthauischen, Altslawischen, Gothischen und Deutschen*. Berlin : Dümmler Verlag.
- François, Jacques. 2017. *Le siècle d'or de la linguistique en Allemagne. De Humboldt à Meyer-Lübke*. Préface par Pierre Swiggers. Limoges : Lambert-Lucas.

NOTES

1. Le 5^e tome d'index était dénué d'introduction du traducteur.
2. Ce recueil réunit aussi des contributions d'Ernest Renan, Antoine Meillet et Marcel Mauss.
3. Cf. François 2017 : chapitre 1.
4. La présentation de cette première introduction est une mise à jour de la section de François 2017 : 116-117. La pagination originale de l'introduction au tome 1 est consultable sous ce lien (30.03.2021).
5. « ... les jeunes enseignants-chercheurs n'ont plus le temps de lire ce qu'ils n'ont pas lu en thèse pour compléter leur formation scientifique après avoir trouvé un poste. D'où l'intérêt pour eux de s'initier grâce à Bréal aux bases de la phonétique historique et de la grammaire comparée ».

AUTEURS

JACQUES FRANÇOIS

Université Caen Normandie, Crisco